

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.13/13

Quel est l'avenir du Service du gaz avec les nouvelles directions du "tout renouvelable" prônées par le centre-gauche politique

M. Dominique Baettig, UDC•UDF•sp

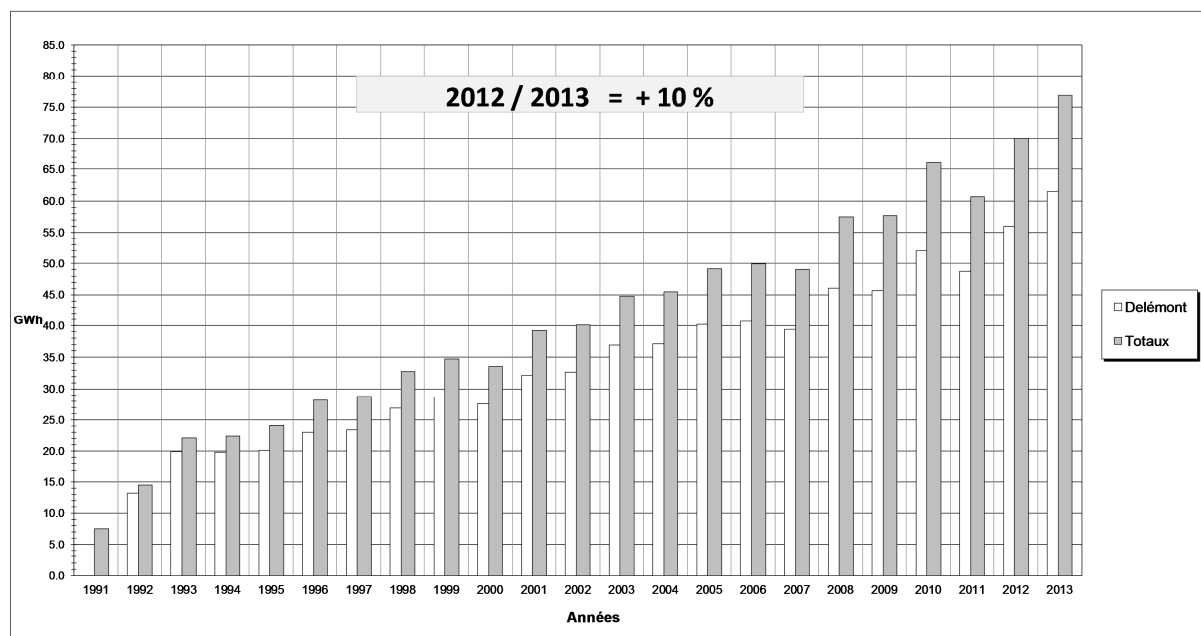
Le 10 avril 1988, les citoyens delémontains ont accepté un crédit de 10,25 millions de francs pour l'amenée du gaz naturel sur son territoire. Ce montant devait également servir au renforcement, à l'assainissement du réseau, ainsi qu'à la conversion des installations de l'air propane au gaz naturel.

En 1995, la société Régiogaz SA s'est constituée, avec pour mission, la construction, l'entretien et l'exploitation des réseaux de gaz naturel pour ses partenaires communaux (Delémont, Courrendlin, Courroux, Rossemaison et Courtételle un peu plus tard). Régiogaz SA est une entreprise de services, la totalité des produits issus de l'achat et de la vente du gaz naturel est restituée aux communes concernées.

Le 27 avril 2009, le Conseil de Ville a accepté un crédit supplémentaire de 1,2 millions de francs pour l'équipement de différents secteurs de la ville et assurer le financement des travaux de densification, conformément au programme établi.

Aujourd'hui, le renouvellement du réseau historique (1910) atteint un taux supérieur à 95 %, ce qui est un gage de qualité des infrastructures gazières et de sécurité.

Durant cette même période, la puissance du parc des installations a passé de **7,5 MW à 65,5 MW**, soit près de 1'200 nouveaux générateurs de chaleur installés à Delémont (voir tableau ci-dessous).



Années	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Delémont	-	13.170	19.977	19.824	20.159	23.002	23.446	26.844	28.698	27.610	32.165	32.669	36.964	37.093	40.192	40.742	39.438	46.067	45.653	52.008	48.726	56.030	61.45
TOTAUX	7.500	14.500	22.076	22.421	24.065	28.181	28.778	32.728	34.745	33.574	39.220	40.133	44.811	45.432	49.121	49.965	49.040	57.522	57.726	66.032	60.653	69.966	76.821

Par ailleurs, et depuis cinq ans, le Service du gaz présente des résultats positifs, ce qui permet enfin un remboursement des déficits accumulés durant les premières années.

L'augmentation de la rubrique au budget 2014 permet d'engager les travaux de densification du réseau et d'atteindre de nouveaux clients, sans devoir faire appel à un crédit-cadre. La croissance des ventes actuelles permet, sans contrainte, d'absorber cette augmentation de charge budgétaire.

Le gaz naturel a fêté dernièrement ses vingt ans ; à cette occasion, Régiogaz a présenté le bilan de la période écoulée et les perspectives encore possibles dans ce vecteur énergétique, ceci de manière à garantir la pérennité des installations.

Si cette progression ne saurait remettre en cause les efforts constants des autorités communales pour développer les énergies renouvelables, à l'image des nouvelles centrales photovoltaïques ou de la centrale hydraulique de la Grande Ecluse, le gaz naturel ne représente pas moins une énergie de transition incontournable, dans l'attente de solutions de substitution vraiment matures et plus respectueuses de l'environnement.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 3 mars 2014